

L'association Al Masriya vous propose divers cours de danse hebdomadaires avec ses professeurs : Emilie, Ines et Rave'n.

Les cours reprennent la semaine du 15 septembre sauf le cours du dimanche qui reprend le dimanche 28 septembre



COURS HEBDOMADAIRES
Saison 2025-2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	DIMANCHE
Salle polyvalente 6 rue Jean Gorin 19h00 - 20h00 DANSES ORIENTALES Deb/Initié	Salle de danse 4 r Marc Vaubourgoin 19h00-20h00 SAMBA Tous niveaux 20h00 - 21h00 DANSES ORIENTALES Deb/initié	Salle de danse 147 Route de St-Luce 20h30 - 21h30 DANSES ORIENTALES Deb/Initié	Salle de danse Cayeux 8 rue Arsène Leloup 18h45 - 20h DANSES ORIENTALES Tous niveaux	Salle de danse D 39 rue Felix Thomas 18h00 - 19h15 DANSES ORIENTALES Tous niveaux
École Aimé Césaire 9 esplanade Édouard Glissant 19h00 - 20h15 DATURA STYLE Deb/Initié 20h15 - 21h30 DANSES ORIENTALES Initié/Inter	Salle Polyvalente 22 rue Émile Péhant 19h00 - 20h30 DANSES ORIENTALES Avancé			

Les mots importants qui expriment l'esprit de notre association :

- Convivialité / Puiser dans la force du collectif / Créer du lien, partager, échanger
- Se sentir bien mentalement et physiquement / Lier le corps à l'esprit
- S'exprimer / Préciser sa technique / Développer sa créativité

TARIFS

Un cours d'essai est possible pour les nouvelles élèves. L'inscription induit l'acceptation du règlement intérieur. **La carte blanche est acceptée ainsi que le pass sport.**

Inscription à l'année	1 cours d'1h : 235€ 1 cours d'1h15 : 250€ 1 cours d'1h30 : 275€.
-----------------------	--

Inscription à 2 cours hebdomadaires : -10 % sur le montant total

Inscription à 3 cours hebdomadaires : -15 % sur le montant total

Pass illimité cours hebdomadaires : 600€

Les cours mensuels et les ateliers thématiques ne sont pas pris en compte dans le pass illimité pour les cours hebdomadaires. Il est obligatoire d'être inscrit.e au cours de niveau avancé pour participer à l'atelier chorégraphique, les 2 horaires comptent comme un seul cours.

Règlement par chèque à l'ordre « **Al Masriya** » à fournir avec le bulletin d'inscription complété et les justificatifs pour le tarif réduit.

Inscription à envoyer à : Association Al Masriya, 2 rue Conan Meriadec 44200 Nantes

On donnera priorité aux dossiers complets et aux inscriptions à l'année.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Vous pouvez payer à l'année ou au trimestre mais tous les chèques doivent être déposés lors de l'inscription. Les chèques sont débités le 5 de chaque mois.

CALENDRIER DES COURS HEBDOMADAIRES

Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires sauf exception.

Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Dimanche
15/09/25	16/09/25	17/09/25	19/09/25	28/09/25
22/09/25	23/09/25	24/09/25	26/09/25	05/10/25
29/09/25	30/09/25	01/10/25	03/10/25	12/10/25
06/10/25	07/10/25	08/10/25	10/10/25	19/10/25
13/10/25	14/10/25	15/10/25	17/10/25	26/10/25
03/11/25	04/11/25	05/11/25	07/11/25	09/11/25
10/11/25	11/11/25	12/11/25	14/11/25	16/11/25
17/11/25	18/11/25	19/11/25	21/11/25	23/11/25
24/11/25	25/11/25	26/11/25	28/11/25	30/11/25
01/12/25	02/12/25	03/12/25	05/12/25	07/12/25
08/12/25	09/12/25	10/12/25	12/12/25	14/12/25
15/12/25	16/12/25	17/12/25	19/12/25	21/12/25
05/01/26	06/01/26	07/01/26	09/01/26	11/01/26
12/01/26	13/01/26	14/01/26	16/01/26	18/01/26
19/01/26	20/01/26	21/01/26	23/01/26	25/01/26
26/01/26	27/01/26	28/01/26	30/01/26	01/02/26
02/02/26	03/02/26	04/02/26	06/02/26	08/02/26
09/02/26	10/02/26	11/02/26	13/02/26	15/02/26
02/03/26	03/03/26	04/03/26	06/03/26	08/03/26
09/03/26	10/03/26	11/03/26	13/03/26	15/03/26
16/03/26	17/03/26	18/03/26	20/03/26	22/03/26
23/03/26	24/03/26	25/03/26	27/03/26	29/03/26
30/03/26	31/03/26	01/04/26	03/04/26	05/04/26
06/04/26	07/04/26	08/04/26	10/04/26	12/04/26
27/04/26	28/04/26	29/04/26	17/04/26	03/05/26
04/05/26	05/05/26	06/05/26	24/04/26	10/05/26
11/05/26	12/05/26	13/05/26	15/05/26	17/05/26
18/05/26	19/05/26	20/05/26	22/05/26	24/05/26
25/05/26	26/05/26	27/05/26	29/05/26	31/05/26
01/06/26	02/06/26	03/06/26	05/06/26	07/06/26
08/06/26	09/06/26	10/06/26	12/06/26	14/06/26

Bulletin d'inscription

VEUILLEZ REMPLIR LE BULLETIN EN LETTRES CAPITALES.

NOM:..... PRENOM:.....

ADRESSE:.....

PORTABLE : _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____

E-MAIL:

Je soussigné(e) père/mère de autorise mon enfant à pratiquer la danse orientale.

Écrire votre choix (jour, horaire, intitulé du cours):

Règlement : euros

Nombre de chèques :

Je certifie ne pas me connaître de contre indications de santé à la pratique de la danse et décharge de toute responsabilité l'association Al Masriya en cas de problèmes physiques survenant dans le cadre des activités de l'association.

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur.

Fait à..... Le.....

Signature de l'élève(ou de son représentant légal) :

Règlement intérieur de l'association

Le présent règlement est réputé lu et approuvé par l'élève à la signature du bulletin d'inscription. L'inscription à toute activité implique l'acceptation sans restriction du règlement.

L'inscription est définitive et nominative à réception du règlement, et aucun remboursement ne sera possible. Néanmoins l'élève peut bénéficier d'un avoir sur les autres activités de l'association de la même saison (stages, spectacles...) sur présentation d'un certificat médical pour le temps d'inactivité pour la même saison. Il ne sera pas possible de bénéficier d'un avoir sur la saison suivante.

Les élèves ne peuvent en aucun cas intervenir sur un événement, quel qu'il soit, sous le nom de l'association sans l'autorisation préalable des membres du Bureau.

L'association a souscrit une assurance « Responsabilité Civile » qui couvre uniquement les dommages qu'un élève pourrait occasionner à autrui. Si l'élève se blesse seul, il ne pourra être indemnisé que s'il a souscrit à titre personnel une assurance responsabilité civile individuelle accidents. Chaque élève doit veiller à ses effets personnels. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels dans les vestiaires ou dans les salles.

En ce qui concerne les cours hebdomadaires

Un cours d'essai est accordé en début d'année avant inscription définitive pour les nouvelles élèves. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. L'association se réserve le droit d'annuler un créneau si l'effectif est insuffisant. Les élèves sont priés de se présenter avec une tenue adaptée: caleçon, débardeur, foulard sur les hanches...pas de chaussures de ville dans la salle. La ponctualité est de rigueur pour un déroulement adéquat des cours. Les élèves doivent respecter les locaux fournis et le matériel fourni.

En ce qui concerne le droit à l'image

L'association se réserve le droit de photographier et/ou de filmer l'élève lors de tous types d'activités organisées par l'association (cours, stages, spectacles...et toute autre activité) et à exploiter ces images dans un but non lucratif, image sur tous les supports et en tous formats, insérés ou non dans les documents audiovisuels, informatiques, multimédia, site web internet, éditions graphique sous toutes ses formes, etc. Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication internet et externe de l'association, pour ses besoins de formation ou d'information du public sur ses activités.

L'association se réserve le droit de diffuser les images de ses élèves par les différentes voies possibles, en particulier sur son site internet. Les élèves ne disposent pas du droit d'exploiter ni de diffuser les images d'autres élèves ou professeurs sur des sites tels que facebook ou encore des blogs sans l'autorisation des personnes présentes sur la photo.

En cas d'arrêt des cours en présentiel pour des raisons exceptionnelles, indépendantes de notre volonté, plusieurs solutions alternatives seront proposées pour continuer à danser et garder du lien. Il pourra être envisager à titre exceptionnel et individuel le remboursement de certaines séances tant que cela ne met pas en danger l'avenir de l'association.